

# GUIDE DU STATIONNEMENT

À SUCÉ-SUR-ERDRE - 2022



## Quel stationnement voiture à Sucé-sur-Erdre ?

Dans le centre-ville, 4 parkings d'au moins 40 places sont à votre disposition, et 350 places de stationnement sont disponibles sans limitation de durée. Ils permettent en moins de 5 mn à pied de rejoindre les restaurants ou les commerces et aux riverains de se stationner non loin de leur domicile. Des bornes SYDEGO existent pour les véhicules électriques.

## Et à vélo ?



Vous trouverez également des box vélos sécurisés à votre disposition avec un simple cadenas personnel à apporter.

## Pourquoi des zones bleues ?



Pour être au plus près des commerces, afin de faciliter la rotation des voitures. Les zones bleues sont délimitées dans la durée : de 20 à 120 minutes.



En zone bleue, le stationnement est gratuit mais réglementé dans sa durée. Il nécessite l'usage d'un disque bleu européen. Un panneau situé au début de la zone de stationnement indique la durée autorisée en vigueur.

## Stop aux stationnements gênants

**STOP**

Tous ensemble, luttons contre les incivilités dans l'espace public !





## Légende



Zone bleue



Parking sans limitation de durée



Stationnement sur la chaussée



Durée de stationnement



Stationnement PMR



Box vélo sécurisé



Borne de recharge SYDEGO pour voiture électrique



**VILLE DE SUCÉ-SUR-ERDRE**  
**Accueil de la Mairie**

☎ 02 40 77 70 20

✉ [contact@suce-sur-erdre.fr](mailto:contact@suce-sur-erdre.fr)

